



Fédération Française du Sport Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTÉ



Fédération Française du Sport Adapté

Seine-Maritime

76

BOLBEC

LE HAVRE

ROUEN

13, 14, 15
& 16 JUIN 2019

COMPLEXE SPORTIF ERIC TABARLY
393 AV MAR JOFFRE
76210 BOLBEC

CONCEPTION: JUSTINE LECLERC/IMPRESSION:

SEINE MARITIME 76

COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ DE SEINE MARITIME



MINISTÈRE DES SPORTS



RÉGION NORMANDIE



SEINE-MARITIME



BOLBEC



Fédération Française du Sport Adapté
NORMANDIE



malakoff médéric humanis



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à BOLBEC	p 7
Un peu d'histoire	p 9
Venir à BOLBEC	p 10
Comité d'Organisation Local	p 11
Programme Prévisionnel	p 12
Informations Générales	p 13
Précisions Techniques	p 15
Fiche Association	p 18
Fiche Engagement	p 19
Demande de dérogation	p 22
Autorisation médicale	p 24
Fiche Récapitulative	p 25
Plan d'accès	p 26
Hébergements	p 27

Mots d'accueil



Bonjour à tous,

La Seine-Maritime et son Comité Départemental Sport Adapté, ont le plaisir d'accueillir pour la troisième fois le Championnat de France Tennis de Table.

Le Tennis de Table est en plein essor dans notre région depuis maintenant une quinzaine d'années ; à l'initiative, entre autres, des Clubs « ordinaires » de Touffreville la Corbeline, CPQ Petit Quevilly et les associations Sport Adapté du département - soutenu depuis le début par la Ligue Sport Adapté Normandie.

Après Yvetot en 2004 et Rouen en 2015, le complexe Eric Tabarly de Bolbec a semblé une évidence pour cet évènement sportif national. La ville de Bolbec et son Maire - Mr Dominique METOT - ont adhéré au projet, tout comme les présidents de la Ligue et du Comité Départemental Tennis de Table.

Sont associés à ce projet :

- La Région Normandie est un partenaire important pour l'organisation d'une telle manifestation dans le cadre de sa convention d'objectifs. Cette dernière a pour but essentiel le développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap dans le milieu ordinaire ;
- Le département soutient également les projets le Comité Départemental Sport Adapté 76. Le CNDS est lui aussi un partenaire important et nécessaire à la bonne réalisation de tels projets.

Sur le plan personnel, je me réjouis de participer à ce championnat. L'aventure est lancée. Encore une fois la coordination de tous les partenaires, et la bonne volonté des bénévoles sont mis en œuvre pour que chaque sportif puisse développer leur compétence.

Bon séjour en Normandie.



SAUNIER Thierry
Président du CDSA 76
Président du COL



Bonjour à tous,

La ville de BOLBEC aura l'honneur d'accueillir du 13 au 16 Juin prochain, pour une première fois, le Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté.

Pendant quatre jours, nous aurons la chance de recevoir 400 sportifs ainsi que leurs encadrants.

Le partage de cette compétition sera un temps fort qui marquera l'empreinte de nos valeurs à encourager la compétition Sport Adapté. Nous espérons que le championnat attirera de nombreux supporters venus pour soutenir les athlètes, ainsi que pour découvrir les infrastructures et les animations mises en place à BOLBEC.

Je tenais à remercier les organisateurs de ce Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté, le Président du Comité Départemental Sport Adapté 76 - Thierry SAUNIER – avec le soutien de - Patrick LEVÉE - Président du Comité Départemental Tennis de Table - qui ont travaillé à sa réalisation, tout en collaborant étroitement avec les nombreux bénévoles qui feront de cet événement un succès.

La ville de BOLBEC et moi-même souhaitent à tous les participants, qu'ils soient accompagnateurs, encadrants ou spectateurs, une excellente compétition à BOLBEC.



Dominique METOT
Maire de Bolbec
Conseiller Départemental



Le Comité Départemental 76 de Tennis de Table représente à ce jour près de 100 clubs soit près de 4000 licenciés et se classe dans les dix premiers départements français, trois de nos clubs évoluent au plus haut-niveau national par équipes (PRO A et PRO B). Au niveau international, les pongistes Seine-marins valides ou en situation de handicap défendent nos couleurs nationales en ramenant régulièrement des médailles mondiales ou olympiques.

Notre action consiste principalement à organiser les compétitions qui se déroulent sur notre territoire, à mettre place des actions de développement de notre sport (Opération " Tennis de Table à l'école " en partenariat avec la DSDEN & l'USEP au travers d'une convention, le premier pas pongiste, etc.), à soutenir des actions de formation auprès de tous les publics et des acteurs de la communauté pongiste.

Ce Championnat de France 2019 organisé par le Comité Départemental Sport Adapté de Seine-Maritime est pour nous l'occasion d'apporter, en collaboration avec la Ligue de Normandie de Tennis de Table, une aide logistique tant matérielle qu'humaine dans la prolongation de l'édition 2015. De plus, durant ces 4 ans qui séparent ces 2 événements majeurs pour le département, les liens entre nos comités départementaux se sont beaucoup renforcés : Participations croisées dans nos Comité directeurs, aide à l'organisation des épreuves inter- départementales ; formation et aide à l'organisation de ces compétitions, etc.

Nous souhaitons ainsi démontrer par notre engagement renouvelé, pour cet événement, notre soutien pour une pratique sportive adaptée aux personnes en situation de handicap. Les clubs Seine-marins de tennis de table sont très impliqués dans cette cause. Un nombre toujours croissant d'entre eux obtiennent le label " Sport et Handicap ". Les sportifs porteurs d'un handicap mental, auditif, visuel, moteur ou souffrant d'Autisme peuvent ainsi pratiquer notre discipline.

Nous espérons que cet événement donnera envie à d'autres associations sportives d'accueillir des personnes en situation de handicap. Notre fierté sera, d'avoir apporté une pierre modeste à la bonne organisation de ces Championnats de France.

Alors il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bon séjour dans notre département et une compétition qui réponde à vos aspirations et satisfasse les sportifs, l'encadrement, ce qui est bien l'essentiel au final.



LEVEE PATRICK

Président du Comité Départemental de tennis de Table de Seine-Maritime



Bonjour à tous,

Je viens juste d'être élu à la présidence de la Ligue Sport Adapté Normandie, mais quel plaisir de commencer mon mandat par cette organisation du Championnat de France Tennis de Table à Bolbec.

Pongiste depuis 45 ans et président du club de Touffreville la Corbeline pendant 20 ans, j'ai découvert la Fédération Française du Sport Adapté par le biais du Tennis de Table et les premiers sportifs que j'ai accompagné sont des adeptes de la petite balle ronde.

De mémoire c'était en 2002 à Thouars. Très vite la Seine-Maritime s'est positionnée pour l'organisation du Championnat de France 2004 à Yvetot et nous avons réitéré en 2015 au Kindaréna de Rouen.

Cette année à la demande de l'équipe nationale de la FFSA, nous repartons pour cette nouvelle organisation avec une équipe pour le moins soudée et motivée.

La commission Tennis de Table de la ligue, composée des différents responsables départementaux, propose depuis plusieurs années des compétitions et des actions de découverte de notre discipline.

La Normandie participe tous les ans à la Coupe de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté et a eu la charge de l'organisation avec le club d'Evreux de la dernière édition.

Terre de Ping, la Normandie a le très grand plaisir de vous accueillir pour cette édition 2019 et vous souhaite un très bon Championnat de France sur les terres Cauchoises.



Jean Michel Leclerc

Président de la ligue Normandie

Un peu d'histoire ...

Le CDSA 76 a été créé en 1986. Il est né de la volonté de deux associations rouennaises, l'Association Sports et Loisirs d'Etablissements Spécialisés (l'A.S.L.E.S) et l'Association Rouennaise d'Education Physique et Sportive Spécialisée (l'AREPSS) et d'une troisième sise à Omonville près de Dieppe, l'Association Jeunesse et Avenir (l'ASJA). Le comité a connu à ce jour quatre présidents, A. MAREST, Ch. AUREGAN, A. COLLE et Th. SAUNIER aujourd'hui en activité.

La présidence d'honneur fut attribuée à Marcel DIVAY précurseur du Sport Adapté en Seine-Maritime et en France, membre fondateur du comité départemental 76, il fut le 1^{er} Educateur sportif français a emmené en 1970 des jeunes sportifs handicapés mentaux, aux olympiades Spéciales, à Chicago.

Le CDSA76 depuis sa création a organisé ou accueilli d'importantes manifestations, certaines d'envergure nationale dont l'initiative et organisation étaient placées sous la houlette de Nicole Le Bodo figure historique du sport adapté en Seine-Maritime. On se souviendra, en 2004, du Championnat de France Tennis de Table se déroulant à Yvetot, en 2007, du Championnat de France Athlétisme qui se sont tenus à Sotteville lès Rouen ou encore en 2008, de l'Assemblée Générale de la Fédération Française du Sport Adapté à Dieppe, mais aussi du Championnat de France Tennis de Table en 2015 au Kindarena de Rouen.

L'activité du Comité

Depuis de nombreuses années, les forces vives du comité, associations et bénévoles, contribuent très activement à l'organisation de manifestations, variées, qui figurent au calendrier sportif de la Ligue régionale. Grâce à ce concours le Comité départemental organise de nombreuses manifestations en Seine-Maritime durant la saison sportive. On notera les départementaux de pétanque, de foot en salle et de tennis, les stages et tournois de tennis de table, des initiations au golf, à l'équitation, les Famillathlons de l'UDAF, les défis sport adapté, les championnats d'équitation et des manifestations d'activités motrices...

Le CDSA76 est membre à part entière de la Commission Départementale 76 Sport et Handicap. Il participe à ce titre à la labellisation des clubs. Ce label de qualité concerne l'accueil des personnes en situation de handicap désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive de compétition ou de loisir. Ce label identifie l'accessibilité des lieux de pratiques sportives, la qualité de l'encadrement notamment pour les publics ayant besoin d'adaptation des conditions de pratique du fait de leur déficience (motrice, visuelle, auditive, mentale). 106 clubs ont obtenu le label pour l'accueil des sportifs en situation de handicap mental, parmi eux on dénombre 12 clubs de tennis de table.

Le comité en chiffre

Le CDSA 76 fédère 14 associations sportives : l'Association Sports et Loisirs d'Etablissements Spécialisés, Faire du Sport Ensemble, A.P.E.I.S, l'Association sportive des Vallées, le Racing Club Caudebecais Judo, l'Association Havraise Sport Plus, l'ASPTT Rouen Lutte, le Rouen Base Ball club, D'un corps à l'autre, le Judo club de Dieppe, Les Requins couronnais, Bolbec Badminton club76, ASC Ymare football, le Tennis Club Ymare, Le CDSA comptabilise ainsi 728 sportifs.

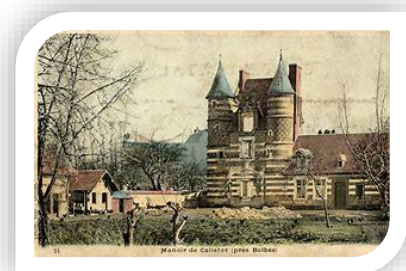
Bienvenue à BOLBEC

Ville de taille humaine, Bolbec est essentiellement connue localement pour son patrimoine textile, sa vie associative intense et son dynamisme sportif !



À une plus large échelle, la ville est réputée au niveau international pour son orgue baroque datant du XVII^e siècle installé en 1792 dans l'église Saint-Michel et toujours utilisé à ce jour lors des concerts.

Située dans l'historique vallée du commerce qui correspond désormais géographiquement à l'agglomération Caux Seine Agglo, Bolbec se distingue aussi par d'autres particularités.



La présence de nombreuses ruelles tout d'abord, sillonnant la ville et la coupant de part en part est une aubaine pour les randonneurs sportifs. Bordées par des demeures de caractère, ces sentes offrent de possibilité de promenades à la découvertes du patrimoine historique de la ville ;

Sa rivière éponyme ensuite qui est désormais presque invisible tout en étant un élément structurant et historique de la commune marquée par l'industrie textile qui a longtemps été le moteur économique de la ville.



De nombreux moulins jalonnaient alors la rivière, il en subsiste quelques traces, dans l'enceinte de l'usine Oril, au Vallot et ruelle Papavoine.

Ville fleurie, récompensée pour son accueil et son investissement dans le domaine sportif, Bolbec vous accueille dans un cadre verdoyant, ceinturant un centre ville dense et commerçant ;



Venir à BOLBEC



Espace Eric TABARLY

393, Avenue du Maréchal JOFFRE
76210 BOLBEC

En voiture

- Axe Nord Sud Tancarville – Goderville Départementale D 910 ;
- Axe Est Ouest Yvetot- le Havre Départementale 6015 ;
- Autoroute A29 AXE Amiens- Pont de Normandie - Sortie n° 7 Fécamp, Bolbec, Lillebonne.

En train / TGV :

- TGV : Ligne Paris- Rouen ;
- Train intercity : Paris-Rouen-Le havre arrêt gare Bréauté ;
- TER (Train Express régional) : Rouen-Le Havre arrêt Gare Bolbec-Nointot.

En bus

- Liaison par car de la Gare de Bréauté à la ville de Bolbec :
<https://www.cars-perier.fr/wp-content/uploads/2018/07/76-Ligne-Bolbec-Breaute-4p.pdf>
- Liaison Gare de Bolbec Nointot ville de Bolbec :
http://www.vtni76.fr/ftp/FR_documents_vtni76/FH%20Hiver%202018-2019%20web.pdf
- 4 lignes desservent les principaux quartiers et se rejoignent en un point commun au cœur de la Ville à l'arrêt "mairie". Arrêts près de l'Espace Eric Tabarly : LEP Curie 1 ou LEP Curie 2 ;
- Plan des lignes de bus :
http://www.vtni76.fr/ftp/FR_documents_vtni76/FH%20Hiver%202018-2019%20web.pdf

Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur SAUNIER Thierry

Président du comité Départemental Sport Adapté de Seine-Maritime

FONCTION	CONTACT
Vice-présidents	Jean-Michel LECLERC <i>Président ligue Normandie</i> Patrick LEVÉE <i>Président Cté Dép. Tennis de table</i>
Trésorières	Marie Antoinette CECCALDI-MAREST - CDSA 76 Christelle PESQUEUX - CDSA 76
Secrétaire général	Justine LECLERC - CDSA76
Commission Coordination / Logistique	Christelle PESQUEUX - CDSA76
Commission Sportive	Jean-Michel LECLERC - CDTT76 J.M. BARTHELEMY & C.DUPRE – CDSA 76
Commission Arbitrage	Jean-Michel LECLERC-LSAN
Commission Médicale	SAUNIER Thierry
Commission Restauration	Alain MAREST - ASLES Thierry SAUNIER – CDSA76
Commission Communication	James DEMARET - YTC
Commission Animation / Bénévolats	Charles PICOT – CDSA 76
Commission Développement Durable	Justine LECLERC - CDSA76
Cadre Technique National Tennis de Table	Yves DRAPEAU <i>y.drapeau@orange.fr</i>
Délégué Technique Fédéral du championnat	Yves DRAPEAU
Commission Sportive Nationale Tennis de Table	Adrien DODU <i>adrien-dodu@wanadoo.fr</i>



COL France Tennis de Table 2019

Charles PICOT

C.R.J.S

Rue Notre Dame de Pontmain

76760 Yerville

Tel 06.89.88.44.46 -Mail : charlespicot@yahoo.fr

Programme prévisionnel

Jeudi 13 Juin 2019

10h00 – 15h30

Journée Mixité avec le collège

16h00 – 21h00

Accueil des Délégations - Espace Eric TABARLY
Récupération des plateaux repas.

Vendredi 14 Juin 2019

09h00

Réunion Technique et arbitres

Echauffement

10h00 - 12h30

Compétition AB -BC- DOUBLES

11h30 - 13h30

Repas - Gymnase J.ANQUETIL

13h30 – 17h45

Compétitions AB- BC- CD

18H15

Cérémonie d'ouverture

19h15

Repas - Gymnase J.ANQUETIL

Samedi 15 Juin 2019

08h00

Echauffement

09h00 - 11h30

Compétition

12h00 - 13h30

Repas - Gymnase J.ANQUETIL

14h30 - 17h15

Cmpétition

17h30

Remise des récompenses

19h30

Soirée de Gala s Gymnase J.ANQUETIL

Dimanche 16 Juin 2019

08h00

Echauffement

08h30- 11h30

Phases finales

11h45

Remise des récompenses

10h-12h15

Plateaux repas sur le lieu de la compétition

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 17 Mai 2019.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 13 Juin 2019 de 16H00 à 21H00
Complexe sportif Eric Tabarly
76210 BOLBEC

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Tennis de Table en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis entre 11H30 et 13H30 pour le repas du midi et 19H00 pour le repas du vendredi soir. Ils auront lieu au :

Gymnase Jacques Anquetil
4 rue de la Cavée – 76210 BOLBEC

La soirée de Gala du samedi soir débutera à 19H30.

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués entre 10h00 et 12h30.

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France Tennis de Table FFSA.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Tennis de Table FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Tennis de Table relève du règlement Tennis de Table FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Tennis de Table FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018/2019 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle ou par équipe** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir pages 22 ou 23 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Tennis de Table FFSA en charge de la partie informatique – Samuel CREON - sam.creon@orange.fr doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 17 Mai 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 17 Mai 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Tennis de Table – Adrien DODU – et le Cadre Technique National de la discipline – Yves DRAPEAU - est programmée le :

Vendredi 14 juin 2019 à 9h00
Complexe sportif Eric Tabarly
393, avenue Joffre – 76210 BOLBEC

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à adrien-dodu@wanadoo.fr.

Echauffement et compétition

Ouverture de la salle à 8H00.

Equipements sportifs

Les sportifs doivent jouer en short.

Les tenues de la même couleur que la balle (blanches ou oranges) ne sont pas autorisées pour les parties.

Pour les sportifs ne pouvant pas jouer dans la tenue sportive ci-dessus, ils devront pouvoir présenter un certificat médical au juge arbitre.

Les parties se joueront sur 32 tables homologuées FFTT.

Catégories d'âges

ANNEE	Moins de 40 ans	40 ans et plus
Saison sportive 2018/2019	Né entre le 01/01/79 Et le 31/12/2000	Né avant le 31/12/78



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 17 Mai 2019**
 Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT
 C.R.J.S- Rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville
 Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : charlespicot@yahoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45€		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	95€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25€		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL France Tennis de Table 2019**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

	XS	S	M	L	XL	XXL
Préciser la taille et nombre de T-shirt pour les sportifs						
Préciser la taille et nombre de T-shirt pour les encadrants						



FICHE ENGAGEMENT SIMPLE

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 17 Mai 2019**
Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT
C.R.J.S- Rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville
Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : charlespicot@yahoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Classe	Date et lieu qualification
Sportif 1							
Sportif 2							
Sportif 3							
Sportif 4							
Sportif 5							
Sportif 6							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT DOUBLE BC

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 17 Mai 2019**
Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT
C.R.J.S- Rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville
Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : charlespicot@yahoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Double						
Double						
Double						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien
certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire)



FICHE ENGAGEMENT DOUBLE CD

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 17 Mai 2019**
 Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT
 C.R.J.S- Rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville
 Tel : 06.89.88.44.46 - Mail : charlespicot@yahoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Double						
Double						
Double						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.
 Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au Championnat de France Tennis de Table, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au Championnat de France Tennis de Table, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Tennis de Table à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Tennis de Table à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Comité Départemental sport Adapté 76 - Mr Charles PICOT
C.R.J.S- Rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville
06.89.88.44.46 - Mail : charlespicot@yahoo.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 17 Mai 2019 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation médicale

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

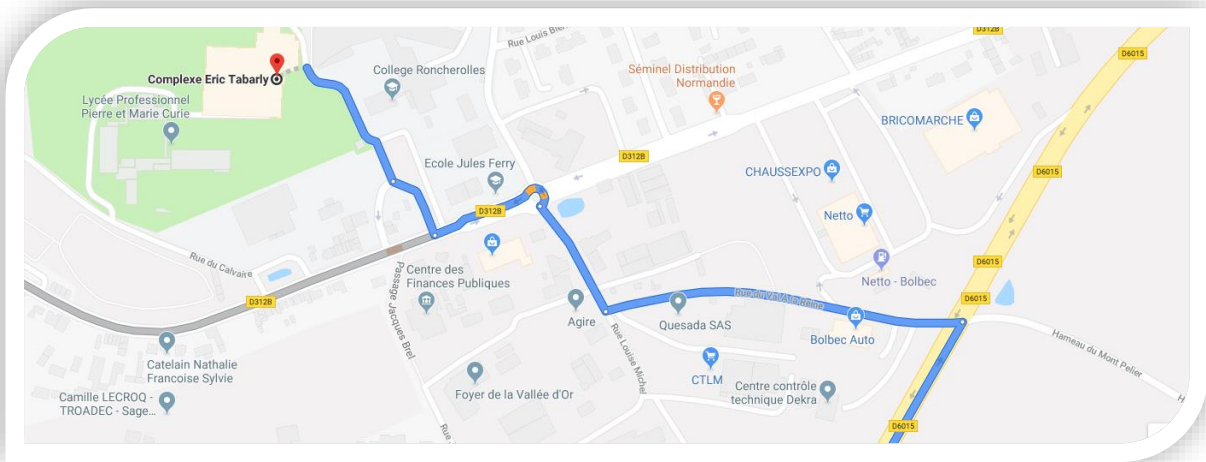
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESSCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
HOTEL DE FRANCE**	1 Bis rue de la République, 76170 Lillebonne 02 32 65 60 80 Etablissement situé dans un bâtiment datant du XIXe siècle. Parking et Wi-Fi gratuit.	A partir de 61€	8km
HOTEL de la Seine	Plaine de la Boisiere CD 982 76170 LA Frenaye 02 35 39 42 00 Chambres simples, twins ou Premium	A partir de 62€	10km
Sure HOTEL by Best Western Port Jerome**	1 avenue amiral grasset 76330 Port Jerome Sur Seine 02 35 38 60 67 Internet haut debit gratuit, air conditionné et parking gratuit.	A partir de 56€	10km
LOGIS DE LA MARINE **	10, Route de Havre, Au pied du pont, 76430 Tancarville 02 35 39 77 15 Sur les rives de la Seine, au pied du pont de Tancarville.	A partir de 85€	11km
HOTEL DE LA CROISIERE **	Route du bourg D131 76490 LOUVETOT – 02 32 70 33 64 La Croisière présente un thème marin.	A partir de 66€	18km
HOTEL F1	F1 Le Havre GONFREVILLE L'ORCHER 08 91 70 52 67 Wi-Fi et parking gratuit	A partir de 26€	19km
Le clos des Hautes Loges	81 rue de la Gare - 76790 LES LOGES 02 35 10 83 03 A 6km d'Etretat et ses falaises	A partir de 82€	19km
CAMPANILE F1	F1 Le Havre GONFREVILLE L'ORCHER 08 91 70 52 67 Wi-Fi gratuite	A partir de 60€	20km

HOTEL DU HAVRE l'Oh**	2 rue Guy de Maupassant, 76190 Yvetot - 02 35 95 16 77 Wi-Fi et stationnement gratuits	A partir de 58€	21km
KYRIAD Le Havre Montivilliers***	5 rue des castors parc tertiaire de la lézarde 76290 Montivilliers	A partir de 51€	21km
CAMPANILE Le Havre Nord	2 rue des quatre saisons 76290 Montivilliers Wi-Fi gratuite	A partir de 65€	21km
B&B Hotel LE HAVRE Hafleur**	12 avenue du clos labédoyère 76700 Harfleur Wi-Fi gratuite	A partir de 41€	21km
HOTEL Ibis Budget **	Boulevard Suzanne Clément 76400 Fécamp Wi-Fi gratuite	A partir de 54€	21km
Hôtel du Commerce**	26-28 place Bigot 76400 Fécamp 02 35 28 19 28 500 m du port et de la plage	A partir de 73€	21km
IBIS Le Havre Sud Harfleur***	Clos Labedoyere 76700 Harfleur 02 35 45 54 00. Wi-Fi gratuite	A partir de 85€	21km
AUBERGE LES TONNELLES**	2 chemin des falaises Hameau de Grainval, 76400 Saint- Léonard 02 35 28 77 18 Situé sur la côte d'Albâtre en Normandie, à 500m de la plage.	A partir de 64€	22km
B&B HOTEL YVETOT**	6 avenue micheline Ostermeyer , 76190 Yvetot Chambres climatisées, parking privé et gratuit.	A partir de 63€	23km
HOTEL D'Angleterre**	91-93 rue de la Plage, 76400 FECAMP de Charme occupant une demeure du XVIIIe siècle	A partir de 85€	23km
Gite Château Gruchet le Valasse***	3 rue Stanislas capelle 76210 Gruchet le Valasse Wi fi gratuite	A partir de 60€	2km
Gite Ferme Clatot**	108 rue la mare au leu 76430 Les trois pierres Wi fi gratuite	A partir de 70€	6km
Une chambre d'hôte Yvetot**	3à rue de bailly 76190 Yvetot Wi fi gratuite	A partir de 70€	20km
Le bout d monde	18 impasse du Grain valet 76400 Saint- Léonard Wi fi gratuite	A partir de 70€	22km
ARCAUX activité Hôtellerie, proposée par l'ESAT ARCAUX	564, Route du Château 76190 Bois-Himont, France. CONTACT : Jean Michel LECLERC 06.13.11.44.43, Offre différents services	60 € pour les trois nuits+5.50 par petit déjeuner	20km (20minutes)



Partenaires institutionnels



Partenaires principaux FFSA



Partenaires locaux

